

Intervention de Janine Faure à la réunion publique du 31/01/14 à Saint-Aulye

Merci de m'avoir fait parvenir le rapport sur la charte de développement durable Pilote 21.

J'y trouve des contradictions à propos d'un sujet que je veux aborder pour que la population soit informée.

Je lis d'une part : respect de l'environnement comme outil de promotion

Renforcer l'esthétique des espaces verts

Embellir le cadre de vie

Mais : projet éolien avec la société Abowind

Relancer le projet de centrale photo-voltaïque

Autre contradiction : créer un contournement pour les poids-lourds

Valoriser les remparts.

Je passe sur ce fameux soi-disant contournement, je vous ai écrit tout ce que j'avais à en dire et beaucoup ici savent ce que j'en pense.

Je veux revenir sur les projets éoliens qui nous cernent et nous concernent tous: La Livardie, Puymangou, St Vincent, Eygurande- La Roche-Chalais, Verteillac, Chillac, Brossac, Charmant etc etc.

Peu de gens sont au courant vu le mode opératoire des sociétés Abo-Wind et autres.

Les maires ont été contactés par ces sociétés à Paris au congrès des maires. Alléchés par une proposition présentée comme renforçant un objectif de politique écologique au niveau national – mais pas local, puisque détruisant toute la ligne de crête des vues de la Double

Nos élus, imprégnés par les théories écologiques de transition énergétique, pleines de bons sentiments mais souvent irréalistes, abusés par le miroir aux alouettes qu'on leur tendait et les promesses de retombées économiques sur communes et communautés de communes, (ça leur rapporte, sans rien leur coûter. sans enquêter plus avant ni prendre l'avis des populations, ils ont voté (pas tous) en Conseil, l'autorisation à ces sociétés de prospecter sur notre territoire.

Ici la société Abo-Wind a contacté les seuls propriétaires forestiers concernés en leur promettant monts et merveilles, ce qui est facile puisque les forêts ne rapportent rien depuis les tempêtes. Sans contacter aucun des voisins des parcelles visées - voisins qui peuvent être très proches, ou plus lointains mais concernés par une vue compromise et toutes sortes de désagréments.

Je suis allée à la première réunion l'année dernière pour la zone qui se trouve entre Cabouchère, La Livardie et Motte Rouge, c'est-à-dire à moins de 3 km de Saint-Aulaye.

J'ai posé aux commerciaux qui nous présentaient le projet toutes sortes de questions. Très doués, ils avaient réponse à toutes mes objections. C'en était merveilleux :

Pas d'impact sur la flore, même en zone Natura 2000, ni sur la faune : le gibier s'y habitue, les oiseaux volent plus bas ou plus haut (mais j'ai appris depuis que ça attire et tue les chauves-souris). Le bruit gêne visuellement le jour, les clignotements la nuit ? Si on n'écoute pas, on n'entend pas, si on ne regarde pas les éoliennes, on ne les voit pas.

Or il est question d'éoliennes de 120m de haut plus les pales de 30m, qui peuvent être visibles à 20km à la ronde.

Vous connaissez le château d'eau de La Poste, elles seraient ce me semble 3 fois plus hautes !

De plus elles font du bruit, moins que celles de 1^{ère} génération, mais font un souffle alternatif régulier et lancinant. Du moins quand elles tournent, mais ça c'est le côté technique, dont on reparlera.

Pour implanter une telle éolienne, il faut déforester du terrain, aménager des chemins pour y conduire les gros engins qui amèneront tours et pales et qui couleront pour chacune un socle énorme **quelques 800 tonnes de béton** ! Il faut aussi créer des lignes de raccordement au circuit existant.

On commence par 3 ou 5 éoliennes comme au Lévezou en Aveyron où les gens étaient d'accord au début, maintenant ils sont atterrés, il y en a quelques 200 autour d'eux, allez voir sur leur site...

Vous avez compris que c'en sera fini de la Double et de nos beaux paysages forestiers, de cet environnement relativement protégé où nous trouvons le calme que nous n'avons plus dans le village.

Nous serons sur un site industriel. La Double sera **bétonnée**. Nous avons déjà les poids-lourds, nous aurons aussi les éoliennes et pourquoi pas les fermes photo-voltaiques qui se voient moins, mais qui occupent une grande surface.

J'oubliais un risque, en cas d'**incendie**, les canadiens ne peuvent pas survoler la zone et quel impact sur l'écoulement des eaux pluviales alors que l'on a planté des arbres pour assainir la Double (Lire l'Ennemi de la mort)

Aurez-vous envie de vivre là ?

Autre chose que je ne comprends pas. Une politique forestière existe. Le Conseil régional d'Aquitaine s'associe au Conseil Général (c'est-à-dire les contribuables) pour cofinancer une aide à la sylviculture. Je cite :

Le bois est un matériau durable par excellence, il permet le stockage du carbone (1m³ de bois stocke 1 tonne de carbone), il représente une activité économique d'importance (2^e employeur du département) et participe à **l'attractivité touristique du territoire**. Une meilleure gestion de la forêt peut déboucher, malgré la crise, sur une nouvelle donne pour la filière bois en Dgne.

Il faudrait savoir si on replante la forêt ou si on remplace les arbres par des éoliennes.

Une association s'est créée contres ces projets et ces affairistes qui profitent des subventions actuelles et du discours environnemental. D'ailleurs où seront-ils ces entrepreneurs mirifiques dans quelques années ? voir l'exemple de la société Rice-Crispies qui nous coûte, quoi 800 000 euros ? et qui laisse la magnifique propriété de La Vallade dévastée. Que ferons-nous alors des carcasses d'éoliennes ?

Nous sommes, c'est vrai, imprégnés des discours sur les énergies renouvelables. L'éolien paraît pouvoir être une alternative intéressante au nucléaire et au tout pétrole, un progrès, une industrie moderne et lucrative. Malgré mon âge je ne m'éclaire pas à la bougie et ne me lave pas à l'eau du puits et comme tout le monde je ne mépriserais pas les revenus de quelques éoliennes, après tout, elles ne seraient pas sous mes fenêtres ! Et pourtant j'ai choisi de me battre contre ces

moulins à vent avec l'association du Val de Dronne et de la Double parce que si quelques uns y trouvent avantage, beaucoup en subiront les inconvénients.

Nos atouts, ce sont la Dronne et la Double, beautés agrestes qui attirent les touristes, les retraités, les étrangers à notre région, Parisiens, gens du nord, ou de l'est, de Belgique, de Grande-Bretagne et d'ailleurs, qui séduits par notre région en sont tombés amoureux, qui en restaurent le patrimoine et participent à son économie.

Et nous gens d'ici qui avons recueilli l'héritage de nos ancêtres. Serons-nous les gogos doubleauds faciles à berner ?

Des pays qui se sont lancés dans l'aventure reculent maintenant.

Elus, pesez le pour et le contre. Propriétaires avant de signer des promesses de bail qui vous engagent renseignez-vous, réfléchissez,

Tout ce qui brille n'est pas or. Réunion publique du 31/01/14

Merci de m'avoir fait parvenir le rapport sur la charte de développement durable Pilote 21.

J'y trouve des contradictions à propos d'un sujet que je veux aborder pour que la population soit informée.

Je lis d'une part : respect de l'environnement comme outil de promotion

Renforcer l'esthétique des espaces verts

Embellir le cadre de vie

Mais : projet éolien avec la société Abowind

Relancer le projet de centrale photo-voltaïque

Autre contradiction : créer un contournement pour les poids-lourds

Valoriser les remparts.

Je passe sur ce fameux soi-disant contournement, je vous ai écrit tout ce que j'avais à en dire et beaucoup ici savent ce que j'en pense.

Je veux revenir sur les projets éoliens qui nous cernent et nous

concernent tous: La Livardie, Puymangou, St Vincent, Eygurande- La Roche-Chalais, Verteillac, Chillac, Brossac, Charmant etc etc.

Peu de gens sont au courant vu le mode opératoire des sociétés Abo-Wind et autres.

Les maires ont été contactés par ces sociétés à Paris au congrès des maires. Alléchés par une proposition présentée comme renforçant un objectif de politique écologique au niveau national – mais pas local, puisque détruisant toute la ligne de crête des vues de la Double

Nos élus, imprégnés par les théories écologiques de transition énergétique, pleines de bons sentiments mais souvent irréalistes, abusés par le miroir aux alouettes qu'on leur tendait et les promesses de retombées économiques sur communes et communautés de communes, (ça leur rapporte, sans rien leur coûter. sans enquêter plus avant ni prendre l'avis des populations, ils ont voté (pas tous) en Conseil, l'autorisation à ces sociétés de prospecter sur notre territoire.

Ici la société Abo-Wind a contacté les seuls propriétaires forestiers concernés en leur promettant monts et merveilles, ce qui est facile puisque les forêts ne rapportent rien depuis les tempêtes. Sans contacter aucun des voisins des parcelles visées - voisins qui peuvent être très proches, ou plus lointains mais concernés par une vue compromise et toutes sortes de désagréments.

Je suis allée à la première réunion l'année dernière pour la zone qui se trouve entre Cabouchère, La Livardie et Motte Rouge, c'est-à-dire à moins de 3 km de Saint-Aulaye.

J'ai posé aux commerciaux qui nous présentaient le projet toutes sortes de questions. Très doués, ils avaient réponse à toutes mes objections. C'en était merveilleux :

Pas d'impact sur la flore, même en zone Natura 2000, ni sur la faune : le gibier s'y habitue, les oiseaux volent plus bas ou plus haut (mais j'ai appris depuis que ça attire et tue les chauves-souris). Le bruit la gêne visuelle le jour, les clignotements la nuit ? Si on n'écoute pas, on n'entend pas, si on ne regarde pas les éoliennes, on ne les voit pas.

Or il est question d'éoliennes de 120m de haut plus les pales de 30m, qui peuvent être visibles à 20km à la ronde.

Vous connaissez le château d'eau de La Poste, elles seraient ce me semble 3 fois plus hautes !

De plus elles font du bruit, moins que celles de 1^{ère} génération, mais font un souffle alternatif régulier et lancinant Du moins quand elles tournent, mais ça c'est le côté technique, dont on reparlera.

Pour implanter une telle éolienne, il faut déforester du terrain, aménager des chemins pour y conduire les gros engins qui amèneront tours et pales et qui couleront pour chacune un socle énorme **quelques 800 tonnes de béton** ! Il faut aussi créer des lignes de raccordement au circuit existant.

On commence par 3 ou 5 éoliennes comme au Lézou en Aveyron où les gens étaient d'accord au début, maintenant ils sont atterrés, il y en a quelques 200 autour d'eux, allez voir sur leur site...

Vous avez compris que c'en sera fini de la Double et de nos beaux paysages forestiers, de cet environnement relativement protégé où nous trouvons le calme que nous n'avons plus dans le village. **Nous serons sur un site industriel.** La Double sera **bétonnée**. Nous avons déjà les poids-lourds, nous aurons aussi les éoliennes et pourquoi pas les fermes photo-voltaïques qui se voient moins, mais qui occupent une grande surface.

J'oubliais un risque, en cas d'**incendie**, les canadiens ne peuvent pas survoler la zone et quel impact sur l'écoulement des eaux pluviales alors que l'on a planté des arbres pour assainir la Double (Lire l'Ennemi de la mort)

Aurez-vous envie de vivre là ?

Autre chose que je ne comprends pas. Une politique forestière existe. Le Conseil régional d'Aquitaine s'associe au Conseil Général (c'est-à-dire les contribuables) pour cofinancer une aide à la sylviculture. Je cite :

Le bois est un matériau durable par excellence, il permet le stockage du carbone (1m³ de bois stocke 1 tonne de carbone), il représente une activité économique d'importance (2^e employeur du département) et participe à **l'attractivité touristique du territoire**. Une meilleure gestion de la forêt peut déboucher, malgré la crise, sur une nouvelle donne pour la filière bois en Dordogne.

Il faudrait savoir si on replante la forêt ou si on remplace les arbres par des éoliennes.

Une association s'est créée contre ces projets et ces affairistes qui profitent des subventions actuelles et du discours environnemental. D'ailleurs où seront-ils ces entrepreneurs mirifiques dans quelques années ? voir l'exemple de la société Rice-Crispies qui nous coûte, quoi 800 000 euros ? et qui laisse la magnifique propriété de La Vallade dévastée. Que ferons-nous alors des carcasses d'éoliennes ?

Nous sommes, c'est vrai, imprégnés des discours sur les énergies renouvelables. L'éolien paraît pouvoir être une alternative intéressante au nucléaire et au tout pétrole, un progrès, une industrie moderne et lucrative. Malgré mon âge je ne m'éclaire pas à la bougie et ne me lave pas à l'eau du puits et comme tout le monde je ne mépriserais pas les revenus de quelques éoliennes, après tout, elles ne seraient pas sous mes fenêtres ! Et pourtant j'ai choisi de me battre contre ces moulins à vent avec l'association du Val de Dronne et de la Double parce que si quelques uns y trouvent avantage, beaucoup en subiront les inconvénients.

Nos atouts, ce sont la Dronne et la Double, beautés agrestes qui attirent les touristes, les retraités, les étrangers à notre région, Parisiens, gens du nord, ou de l'est, de Belgique, de Grande-Bretagne et d'ailleurs, qui séduits par notre région en sont tombés amoureux, qui en restaurent le patrimoine et participent à son économie.

Et nous gens d'ici qui avons recueilli l'héritage de nos ancêtres. Serons-nous les gogos doubleauds faciles à berner ?

Des pays qui se sont lancés dans l'aventure reculent maintenant.

Elus, pesez le pour et le contre. Propriétaires avant de signer des promesses de bail qui vous engagent renseignez-vous, réfléchissez,

Tout ce qui brille n'est pas or.